



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20241009-2024_10_06-DE

En Exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13
Absents : 2 -excusés : 2
Procurations : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024_10_06

Objet : Demande d'aide de la MAM « Les Bout'choux »

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 3 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 26 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, conseillers municipaux.

Absent : Mme BRETON Dorothée, M. LOURENCO Florian

Absents excusés : Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle

Exclus :

Procurations : Mme FLEURY Aurore à Mme PARET Aurélie, Mme DELFOUR Isabelle à M. ROCHER Dominique

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 13

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par la MAM « Les Bout'choux ».

Les assistantes maternelles expliquent que suite au départ de leur collègue, elles se retrouvent à deux au lieu de trois. Elles ont dû également faire face à une augmentation de leur loyer. Elles demandent donc à la commune de faire un geste financier afin d'aider la MAM à passer les prochains mois.

Après une discussion entre les conseillers municipaux, Monsieur le Maire propose que le loyer de la MAM « Les Bout'choux » soit diminué d'un tiers pendant trois mois, et qu'un point sera fait lors d'un prochain conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la diminution d'un tiers du loyer de la MAM « Les Bout'choux » pendant trois mois.

A Lussac, le 03/10/2024

Le Maire

Didier GATINEL

